



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
24.03.2015

L'an deux mille quinze et le trente mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/34

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mr DE GUALY, Mmes GONZALES, CHAILLET, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme PESA procuration à Mr GUIRAUD  
Mr KOWALCZYK procuration à Mme GONZALES  
Mme THUEL

**Secrétaire** : Mr SOULA.

Objet de la délibération

*Rapporteur* : Madame Emilie Raynal

**MONTANT DES  
CONCOURS DONNES  
A TITRE GRATUIT A  
L'ASSOCIATION DES  
FRANCAS SUR 2014**

Dans le cadre du contrat de prestations de service passé avec les Francas de Saint-Juéry pour la mise en œuvre d'actions d'animation à vocation socio-éducative en direction des enfants, la commune met à la disposition de l'Association précitée du personnel communal et des locaux.

La Caisse d'Allocations Familiales demande que, par délibération, soit validé le montant de cette mise à disposition.

Pour 2014, elle s'est élevée à 157 604,99 € dont 95 241,05 € pour la mise à disposition du personnel et 62 363,94 € pour la mise à disposition des locaux.

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

VALIDE le montant de 157 604.99 € qui représente pour l'exercice 2014 le coût de la mise à la disposition des Francas, du personnel municipal et des locaux communaux.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental